

COMPTE RENDU DU CA

Le 19 septembre à Limoux

Présents : Jos, Nina, Marie, Seb, Emilie, Anaïs

Ordre du jour :

- énumération des différents travaux de l'association
- répartition par thèmes
- répartition des commissions qui en découlent
- parler de l'AG suivant le temps qu'il nous reste (fixer une date)

Avant d'établir un ordre du jour, nous avons évoqué la charte proposée par Marie, nous pensons la retoucher par mail pour se concentrer sur la restructuration de l'association et permettre aux adhérents de participer à la vie associative sans attendre après le CA.

Emilie demande à ce qu'il y ait une rencontre de CA pour finir de régler des tensions dont on a parlé lundi. Cela découlerait justement sur la charte qui finirait de s'établir ce jour là. Elle demande à ce qu'on attende de régler ces conflits avant de retravailler cette charte.

J'en viens directement à **la répartition dans les commissions** puisque toutes les tâches sont énumérées dedans :

- commission organisation dans le local : référente Anaïs

Le rôle de Anaïs serait plutôt un rôle de coordinatrice qui permet un relais avec les parents, les commissions, Laurence. Et aussi organiser le travail qui peut être délégué à tous les membres de l'asso.

avec les parents : lien avec la vie scolaire, papiers à remplir, à fournir, inscriptions, tour de présence, ménage, fait passer le message à l'association en cas de réclamation

avec Laurence : lien avec l'asso, communiquer dans les deux sens en dehors des réunions avec elle et du cahier pour communiquer avec elle et aussi gestion du stock de matériel

avec les commissions : établir des registres relais pour les commissions

gestion du local : avertir en cas de problème,

pédagogique : vente des livres pour les stocks,

finances : remise de chèques des inscriptions, des ventes de livres.

Ces relais se font par écrits dans des registres pour avoir une traçabilité de ce qui se passe mais pas par mail. Les commissions viennent s'informer au local et s'arrangent pour communiquer elles-mêmes.

De plus, il y aura un travail d'archive des documents et du courrier. Anaïs fera passer les clefs en cas de prêts du local.

-commission finances : référente Marie

Trésorerie, bulletin de paie, déclaration organismes, paiement des factures, choix des contrats (en cas de besoin)

-commission gestion du local : référent Jos

Entretien du local, relation avec les fournisseurs, historique de tout

-commission législation, sécurité : référent pour l'instant Pascal (à préciser)

Se tenir informer des normes, affichage des réglementations qui doivent l'être (code du travail), formation en cas d'incendie, extincteur, alarme, pharmacie.

Pour cette commission, nous demanderons à Pascal de faire un discours sur les points importants de ce qu'il faut faire, ce qui est obligatoire. Ce sera lu en assemblée générale pour inviter des gens à y rentrer.

-commission pédagogique : pas de référent (voir avec Perrine ou Nina)

Etablit et met à jour le règlement intérieur avant de le soumettre au CA, s'occupe du lien parents/Laurence/assoc, relation interne à l'association (lecture, conférences...), relation avec l'extérieur (sensibilisation à cette péda, conférence...), choix des livres.

- commission ateliers de fabrication : place aux initiatives, pas de référents mais des compte rendus de ce qui se passe pour le CA. Cet appel aux initiatives sera diffuser dans le prochain bulletin.

- groupe provisoire de travail sur le dossier PMI : référente Nina

Nina en a parlé à Priscilla qui n'est apparemment pas très motivée, compte demander de l'aide à Perrine et à Dominique qui est ancienne médecin coordinateur PMI. Seb propose aussi son aide ponctuelle pour des tâches précises.

Ce groupe a pour but d'accéder au statut PMI.

Nous n'avons pas eu le temps de parler de la commission communication.

Toutes les commissions devront faire un compte rendu au CA afin qu'il y ait une vue d'ensemble de la vie de l'association.

Travaux en cours :

- gaz : nous avons fait le choix de fournisseur EDF pour l'électricité. Priscilla a commencé à s'occuper du gaz et de l'électricité, nous lui faisons confiance pour qu'elle finisse ce travail sans demander notre avis quant aux procédures.

- assurance : Pascal et Marie sont en contact pour finir notre inscription à la FAOL, Marie s'occupe de la résiliation, Anaïs s'occupe de lister les enfants qui n'ont pas d'assurance scolaire pour vendredi et la fait passer à Marie.

- PMI : règlement intérieur et projet péda fait, il reste à remplir tout un dossier qui sera soumis au Conseil Général puis au médecin PMI

- lien fédération : Nina va appeler pour savoir le coût de l'affiliation à la Fédération, et l'échange qu'il peut y avoir avec eux, savoir si c'est obligatoire. Cette décision sera prise en CA une fois que nous aurons tous les documents. Nous sommes invités à une réunion avec la fédération fin octobre à Paris pour parler du projet (trajet payé).

Lien avec Laurence : nous pensons faire au moins une réunion par trimestre puis la recevoir chaque fois qu'elle le désire. Nous n'avons pas fixé car nous pensons lui demandé comment elle envisage les choses.

Emilie s'en va.

Assemblée Générale :

Pour quelles raisons :

- bilan comptable
- rencontre entre les parents
- fonctionnement associatif
- intégrer des gens dans des nouvelles commissions
- faire un compte rendu de chemin vers la qualité
- peut être renouveler les membres du CA qui se retirent

Il apparaît que nous devons la faire assez rapidement, pour cela nous devons fixer une date.

Il faut convoquer les adhérents 15 jours à l'avance en leur soumettant la charte et le règlement intérieur qui doit être revu en Assemblée Générale.

Nous devons donc se mettre d'accord sur ces documents rapidement et décidons de le faire par mail malgré la demande d'Emilie.

En ce qui concerne la demande d'Emilie de faire une réunion pour parler de ses ressentis, nous n'envisageons pas de réunion spécialement pour ça pour l'instant. De plus elle a été absente à plusieurs réunions organisée pour régler les conflits, et nous avons aussi passer la réunion de lundi à parler de ça. Devant tout ce qu'il y a à faire dans l'immédiat, nous proposons de reporter cette rencontre après l'Assemblée Générale.

Pour la préparation de cette réunion nous avons fixé la date du mercredi 26 septembre à 9h30 au local de Limoux. A l'ordre du jour :

- validation du règlement intérieur et de la charte
- finir la restructuration du CA
- établir le fonctionnement du CA
- renouvelle-t-on les membres du CA qui s'en vont ?

Début de réflexions sur les membres du CA, intérêt d'avoir un regard extérieur, éventuellement présence d'un médiateur dans les réunions.